

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 42

Artikel: André et Charly
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220577>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

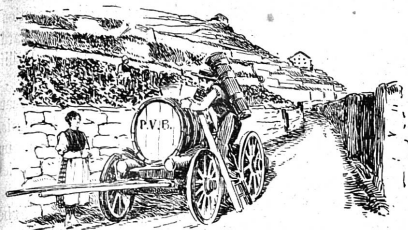
ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



C'EST LA VENDANGE !

LE lac étincelle. Alertes vendangeuses et « brantards » vigoureux sont dans les vignes, toutes vibrantes de chansons et du bruit des baisers. Au bas, sur un char, au bord de la route, la bossette, dans laquelle s'entassent les raisins dorés. Dans la nuit mystérieuse des caves, on entend grincer les pressoirs. Le moût sirupeux coule goutte à goutte dans la « tine » et son parfum pénétrant nous grise. C'est la vendange !

C'est la vendange, juste récompense de longs et pénibles labeurs. Et, maintenant, les souches vertues, vierges de leurs fruits et de leurs feuilles, ont un air de résignation et de tristesse, qui annonce les frimas prochains.

Mais, là-bas, dans le silence et l'obscurité des caveaux, le vin fermente, s'éclaircit, se mûrit, tandis que, sur les vignes abandonnées, sur les villages muets, s'étend le blanc linceul de l'hiver.

Puis viendra mars : le transvasage. Le vin est clair ; il est « fait ». Limpide et doré, il pétillera dans les verres et réjouira les cœurs.

Et dire qu'il est des personnes qui ignorent ou méconnaissent les précieux mérites du vin ! C'est leur droit, sans doute ; nous le respectons. Et nous préférons, certes, de beaucoup ces personnes-là à celles qui profanent le vin en en faisant abus. Mais ne chargeons pas le nectar de nos côteaux de tous les méfaits de l'humanité. Il en est bien innocent. Sûrement, il en faut user avec modération ; il n'a, du reste, toute sa saveur qu'à cette condition.

Apprenons à boire, comme on apprend à manger. Il est aussi ridicule et coupable de boire avec excès que de s'exposer, par glotonnerie, à une indigestion de crème ou de gâteau.

Que sera le vin de 1926 ? Bon ou passable ? Il y en aura peu, dit-on, mais il sera bon. Il sera cher aussi, sans doute. On en boira moins. Modération et économie obligatoires.

En attendant, chantons comme un ancien maître de table, parodiant les vers de Pierre Dupont :

Bon Vaudois, quand je vois mon verre
Plein de ce vin, couleur de feu,
Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont pas du même... à Berne !

J. M.

Une enseignante trompeuse. — Un maître d'hôtel a fait afficher dans le vestibule de son hôtel :

« Ici on parle anglais, espagnol, italien, allemand. »

Un soir, un Anglais entre dans l'hôtel, et, dans son français un peu fantaisiste, demande :

— Où il était le interprète ?
— Y en a pas, répond le garçon.
— Comment ! il y en avait pas ! s'écrie l'Anglais :
« Qui pâlait ici toutes les languedges niouméro-
nées sur votre pôte ? »

— Ce sont les voyageurs, Mossier !



LO CAION ET LO MONSU

Deçando, pè vè lo Tunnet,
Metsi menève on caïenet
Pè lo mor avoué 'na corletta.
Noutron Anglais fasai 'na chetta
A èpouàiri lè benosi
Braguà su lo tòi dào tsati !
On trafi d'infè, dài couilève
Oùè... oùè,, oùè...è, onna rouelève

A reveilli ti cliào monsu à Grand Conset,

Que Metsi ein ètài moiset.
Dào tant que pouève, ie terève
Son caïenet, lo trevougnève
Po coudhì lo fère avançi.

Mimameint avoué on passi
Pregnai mèsoua su sa rita.
Mà tot po rein ! La croûte bite
Ne fasai pas on pas ein-an.
Sè cotève, clli pèsegan.

Metsi ie chève à grante gotte,
L'autro piattève ein sa pacotta

Tau quemet lo bourrisco à Terrau-lo-Pattà

Que restève pliantà

A fère son hippopotame,

S'on ne lai dèsei pas : « Mât se vo plliè, madama ! »

...On moué de dzein dèveron li

Riguenàvant. On tsapèli

Desai : « Le vao onna carletta ! »

L'è po cein que fà tant la chetta !

Onna carletta de chauffe

Aprì vao traci, asse vâi qu'on volcu. »

Et tsacon desai n'a gandoise.

Mà lo vetu de sia...moise

Adì mè, adì mè allève à recoulon

Tot dào lon,

Quand bin Metsi s'escormantsève

A teri, quand bin l'eimpougève

Pè lè z'orolhie à duve man.

Mà, vaitcè tot d'on couf, qu'on monsu, bin fé,

grand,

Biau vetu de balla matàire,

Lai fà : « Pas tant de cliào manàire :

Po que voutron caion l'auille ein-an et tot drài

N'a rein qu'à lo teri pè la quuva, ein derrai. »

Lè dzein botsévant pas de rire

Quand vâyant Metsi que sè vère

Qu'eimpougève lo caion

Pè son recougeon...

Et la bite s'ein va dào galòp de tonnéro,

Quemet on va po bàire on verro.

Metsi remache lo monsu

Et lai fà : « Cein sè vâi, Pè su ! »

Vo z'ài accotoumâ de conduire cliào bite

Que n'ein fant jamé qu'à lao tita !

— Et lè bite et lè dzein l'è dào mimo mastic,

So repond lo monsu, lo sè prào : su syndic.

Marc à Louis.

André et Charly. — Sais-tu quelle est la bête la

plus malheureuse ?

— Tu ne peux pas répondre ?

— Eh bien ! c'est la bête à mille pieds... quand elle

a des cors !

LES NORMALIENS DE 1882

LÀ-BAS, très loin, au-delà de l'Atlantique, un bon Vaudois, émigré, songe, entouré de sa femme et de ses enfants. Il est professeur de français. Méthode directe. On ne lui a pas demandé, à son arrivée, s'il connaissait l'anglais. Mieux valait pour ses élèves qu'il l'ignorât. Et c'est bien ce qu'on lui avait dit à l'ouïe de ses scrupules, il y a de cela plus de trente ans. Son enseignement fut si bien fructueux qu'aujourd'hui encore, et sans avoir connu le chômage, il le donne avec l'autorité que confère une longue expérience. On apprécie l'homme, on le garde. Mais il n'a pas pour cela oublié son cher canton de Vaud. Et voici qu'il y a quelques mois, après une enjôleuse rêverie, il prend la résolution de venir se retremper au sol natal. Surtout, — il nous l'a dit l'autre jour d'une façon touchante — pour revoir, outre les membres de sa famille, les camarades d'étude, la vieille Cité, les maisons amies, le jeu de quilles du café du Signal : pendant deux heures, il a revécu, recueilli, dans un coin, les heures d'autrefois, alors qu'il lançait joyeusement la boule. Il a voulu une réalité, Jules Ruérat, de la volée de 1878-1882 de l'Ecole normale. En son honneur et sur son désir nettement exprimé, ses anciens condisciples avaient organisé pour le 25 septembre à Lausanne une de ces réunions intimes où tout le passé revit comme par enchantement, où l'on oublie pour quelques heures — hélas, trop courtes quoique bien remplies — les soucis du jour et de la vieillesse, où l'on redevient adolescent.

De diverses parties du canton, ils sont arrivés les retraités — ainsi que quelques transfuges de l'enseignement. Ces derniers revendiquent leur droit au souvenir et ils sont accueillis avec cordialité par les pédagogues. On n'a pas été pendant quatre ans, assis côte à côte, sans être imbibé d'un sentiment confraternel qui résiste à toutes les intempéries.

« La course reprend chaque jour, on ne sait pas pour combien de temps encore », disions-nous ici le 9 juin 1917 en relatant notre réunion de « trente-cinq ans après ». Cinq ans après, nous fêtons la quarantaine. Et nous ajoutons, ce jour-là « Pourquoi ne reprendrions-nous pas ce salubre exercice ? » La fortune sourit aux audacieux que nous sommes. Un seul est resté en route depuis une dizaine d'années : Georges Colomb, dont l'activité s'est entièrement exercée aux Cornes-de-Cerf. Il n'était pas l'un des moins réguliers au rendez-vous. Le bon camarade est tombé. En revanche, deux autres, après une éclipse, nous sont revenus. Nous ne nous laissons pas décimer et offrons aux jeunes de larges perspectives. Qu'ils sachent en profiter !

Entre autres curiosités, on a tenu entre les mains — comment a-t-il pu résister aux outrages du temps — le carnet dans lequel, en 1878, notre vénérable professeur de grammaire, François Guignard, inscrivait les notes que nous recevions après avoir prouvé notre intérêt pour le recueil de Boniface, un livre comme on n'en écrit plus.

Et quand nous en fûmes venus au dessert de l'excellent repas servi à Ouchy par M. Rappaz, les langues, déjà bien déliées depuis onze heures, allèrent grand train. Les refrains se multiplièrent :